



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
DIRECTION DES FORETS ET DES RESSOURCES NATURELLES

B.P 393 • COTONOU • Bénin
Tél. : + 229 – 21.33.06.62 • Fax : + 229 – 21.33.21.92/229) 21 33.04.21

***RAPPORT ANNUEL
D'ACTIVITES
(JANVIER-DECEMBRE 2005)***

Février 2006

RESUME DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2005

Le présent rapport est une compilation des rapports d'activités de la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles, de ses structures déconcentrées et de ceux des centres, projets et programmes sous tutelle de la DFRN pour l'exercice 2005. Il se présente en trois (3) points essentiels : Réalisations administratives et financières de la DFRN ; Réalisations physiques et techniques de la DFRN ; Réalisations au niveau des Projets, Programmes et Centres.

Le point sur les réalisations administratives et financières présente la situation des ressources humaines, financières et matérielles utilisées pour atteindre les objectifs fixés aux différents services de la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles. Au cours de l'année 2005, le parc automobile a été renforcé par l'acquisition de 09 nouveaux véhicules pour les Cantonnements forestiers et 32 nouvelles motos. Il en est de même du parc informatique qui a été renforcé de 35 ordinateurs de bureau dont 10 à écran plat, 12 ordinateurs portables, 03 imprimantes et 01 scanner au profit du CENATEL.

Le point financier de la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles fait ressortir des recettes de 43 975 368 FCFA pour des dépenses de 42 942 107 FCFA soit un solde créditeur de Un million trente trois mille deux cent soixante un (1 033 261) francs CFA. A cela, il faudra ajouter les recettes issues de l'exploitation forestière, du commerce et de la transformation des produits forestiers qui s'élèvent à 20 700 000 FCFA et celles résultant des activités menées par les services déconcentrés de la DFRN liées au contrôle de l'exploitation forestière, la protection des ressources forestières, le suivi et la gestion des plantations domaniales et privées et la gestion des délits forestiers qui s'élèvent à 243 345 040 francs CFA. Les résultats physiques et techniques de l'année sont essentiellement des activités traditionnelles telles que l'organisation de la Journée Nationale de l'arbre, la campagne de reboisement, la protection des ressources naturelles par l'entretien des plantations, la lutte contre les feux de brousse, la lutte contre l'exploitation frauduleuse des ressources, la gestion des forêts naturelles, des plantations domaniales et les périmètres de reboisement, le suivi et le contrôle de l'exploitation de la faune. En ce qui concerne les Projets , Programmes et Centres, le PGFTR à travers ses trois composantes a connu un taux de réalisation de son PTA 2005 de 37% à cause de la mise en place tardive des fonds. Alors que, le PAMF s'il n'a pas

atteint tous les objectifs qu'il s'est assigné pour l'année 2005 a quand même mené la plupart des activités programmées dans son PTA avec des dépassements par endroits. Mais, le Projet Bois de Feu Phase II a mené beaucoup plus d'activités d'ordre administratif. Les activités techniques de ce projet n'ont pas démarré malgré la mise en place du personnel et l'obtention d'un premier décaissement du FAD depuis janvier 2005.

INTRODUCTION

Conformément à l'Arrêté N° 239/MAEP/D-CAB/SGM/DA/CRSH/SA du 11 avril 2002, la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles (DFRN) a pour mission d'assurer la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles. Elle dispose par conséquent, pour son fonctionnement, de quatre (4) services au niveau central, et des structures déconcentrées dénommées Services des Forêts et Gestion des Ressources Naturelles (SFGRN) au niveau des Départements. Ces structures de la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles (DFRN) sont chargées de la mise en œuvre des politiques et des stratégies du sous-secteur forestier au Bénin.

Au niveau central, ces structures comprennent : un Secrétariat, un Service des Etudes et du Suivi-Evaluation (SESE), un Service du Suivi de la Gestion des Plantations et des Forêts Naturelles (SSGPFN) et un Service du Suivi de la Gestion de la Faune (SSGF). A ces Services s'ajoutent un Centre National de Télédétection et de Surveillance du Couvert Forestier (CENATEL), Centres, Offices et les différents Projets et Programme de gestion des ressources naturelles.

Pour mettre en œuvre les politiques et stratégies du Gouvernement béninois en matière de gestion durable des ressources naturelles, l'essentiel des activités réalisées au cours de l'année 2005 se présentent en 3 points essentiels :

- Réalisation administrative et financière de la DFRN
- Réalisation physique et technique de la DFRN
- Réalisations au niveau des Projets, Programmes, Centres et Offices sous tutelle

I- Réalisation administrative et financière

Le point sur l'Administration comporte l'essentiel sur la gestion des ressources humaines, financière et le matériel utilisés pour aboutir aux objectifs fixés aux différents services, offices et centres de la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles.

1.1- Objectif global

L'objectif global de la politique forestière au Bénin est de conserver et de gérer rationnellement les ressources du domaine forestier à savoir : sol, eau, flore et faune en vue d'en assurer la pérennité et garantir une production soutenue de biens et de services indispensables pour les populations. Pour aboutir à ces objectifs, la DFRN s'est fixée les objectifs spécifiques suivants :

- conserver le potentiel forestier et restaurer la capacité de régénération des écosystèmes,
- satisfaire de façon durable les besoins des populations en produits forestiers ligneux et non ligneux,
- contribuer à la sécurité alimentaire par des interactions entre l'agriculture, l'élevage et la foresterie,
- participer au développement de l'économie nationale et à l'amélioration des conditions et du cadre de vie des populations.

1.2- Contexte législatif et réglementaire du sous-secteur forestier

La gestion durable du patrimoine forestier et faunique ne sera effective que si les lois et textes législatifs et réglementaires existants sont appliqués. En effet, notre pays dispose, pour la mise en œuvre des stratégies et politiques de développement forestier, des instruments juridiques importants, composés de lois, de décrets, arrêtés dont :

- le décret 2005-
- la loi 2002-016 du 18 octobre 2004 portant régime de la faune en République du Bénin ;
- la loi 93-009 du 2 juillet 1993 portant Régime des Forêts en République du Bénin ;
- le décret n° 96-271 du 2 juillet 1996 portant modalités d'application de la loi 93-009 du 2 juillet 1993;
- l'arrêté n°1996-343/MDR/MCAT/DC/CC/SA du 16 août 1996 portant interdiction de l'exportation du bois de teck brut et de charbon de bois ;
- l'ordonnance 74-26 du 22 mars 1974 portant fixation des taux des taxes et redevances à percevoir à l'occasion de la délivrance des permis d'exploitation forestière ;
- la loi 87-013 du 21 septembre 1987 Portant réglementation de la vaine pâture, de la garde des animaux domestiques et de la transhumance ;
- les textes sur l'interdiction de l'utilisation de la tronçonneuse, les feux de brousse, sur le défrichement et le droit de parcours.

1.3- Ressources disponibles

1.3.1- Ressources humaines

La Direction des Forêts et des Ressources Naturelles dispose d'un personnel paramilitaire et civil réparti entre la Direction centrale, les structures décentralisées, les projets sous tutelle, les offices et les centres. Ce personnel est composé de 27 Officiers Ingénieurs des Eaux et Forêts, 9 Officiers Ingénieurs des Travaux des Eaux et Forêts, 67 sous officiers Contrôleurs des Eaux et Forêts et 135 sous officiers Garde et 26 Contrôleurs Adjointes des Eaux et Forêts. La situation du personnel est présentée dans les tableaux ci-dessous :

Tableau n°1 : Effectif du personnel par catégorie professionnelle à la DFRN

N° d'ordre	Grade	Nombre
01	Administrateur	01
02	Chercheurs	03
03	Officier Ingénieur des Eaux –Forêts et Chasse	23
04	Officier Ingénieur des Travaux des Eaux –Forêts et Chasse	09
05	Officier de Justice	00
06	Attachés des services financiers	01
07	Contrôleur des Eaux –Forêts et Chasse	13
08	Contrôleur Adjoints des Eaux –Forêts et Chasse	4
09	Sous-officiers Gardes forestiers	13
10	Secrétaires des Services Administratifs	02
11	Secrétaires Adjoints des Services Administratifs	02
12	Préposés des Services Administratifs	03
13	Chauffeur de Véhicules Administratifs	01
14	Agents contractuels	00
15	Agents de retour de stage et en attente de reclassement dans le corps des Officiers Ingénieurs des Eaux et Forêts	02
16	Agents en stage	2

Tableau n°2 : Point du personnel forestier par catégorie au niveau les Départements

N° D'ordre	Corps	ATACORA	BORGOU	OUEME	ZOU	Atlantique	Mono Kouffo	TOTAL
01	Ingénieurs des EFC	04	02	03	02	01	02	14
02	Ingénieurs des EFC	02	03	00	02	03	02	12
03	Contrôleurs des EFC	07	18	10	25	19	09	88
04	Contrôleurs Adjoints des EFC	02	06	05	13	03	05	34
05	Moniteurs	24	26	15	31	17	15	128
	TOTAL	39	55	33	73	43	33	276

132 Renforcement des capacités institutionnelles

A la différence des autres projets et programmes du sous secteur forestier, le PGFTR, ne se gère pas d'une façon détachée de la DFRN. Ce programme s'appuie directement sur les services de la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles et de ses démembrements sur le terrain et la quasi-totalité de son personnel est constitué des agents forestiers de la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles auxquels s'ajoutent quelques agents occasionnels.

La première phase du Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR) couvre la période allant de 2003 à 2006. L'année budgétaire 2005 représente la troisième année de mise en oeuvre du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) du Programme. La loi des finances pour l'exercice 2005 a prévu une allocation de 1,600 milliards de FCFA pour la mise en oeuvre du Plan de Travail Annuel (PTA) 2005 du Programme. Malgré la mise à disposition tardive des fonds et la restriction budgétaire, les différents appuis institutionnels du PGFTR ont permis de réaliser une série d'activités dans les domaines ci-après:

Sur le plan de renforcement des infrastructures et des équipements techniques, on peut noter comme acquis:

a) Construction

- Les sites des postes forestiers à construire au titre de 2004 et dont les arrêtés communaux de donation sont disponibles, sont remis aux entreprises adjudicataires et les travaux ont démarré par endroit sans l'avance de démarrage.
- Au nombre des postes à réfectionner au titre de 2004, les travaux de réfection du poste de Djougou sont achevés. Ceux de Bassila sont en cours.
- Le dépouillement des offres techniques et financières relatives aux travaux d'aménagement de la piste de EWE – DOGO est fait et déclaré infructueux par la cellule de passation des marchés, compte tenu des propositions financière exorbitantes.

b) Approvisionnement des services en équipements et matériels techniques

- Neuf (09) véhicules au titre de 2004 sont réceptionnés.
- 35 motos au titre de 2004 sont en attente de réception,
- Le DAO pour l'acquisition de 32 motos et d'une SW est transmis pour étude à la cellule de passation des marchés au MAEP.
- 08 micro-ordinateurs fixes complets, 03 ordinateurs portables et 08 imprimantes sont acquis
- 20 GPS sont acquis pour les travaux d'inventaire et de cartographie

c) Equipement en personnel

- Les besoins de formation du personnel sont identifiés,

- Les 80 agents forestiers recrutés au titre de 2003 et les 21 agents reversés ont terminé leur formation militaire de base, leur formation professionnelle et sont affectés pour servir dans les différents services et offices sous tutelle de la DFRN.
- Au titre de 2005, la disponibilité financière permet le recrutement de 65 au lieu de 80 agents forestiers. Les deux promotions 2004 et 2005 (145 agents) sont recrutées simultanément. Les épreuves sportives ont eu lieu le 26 novembre et les épreuves écrites ont eu lieu le 10 décembre 2005.
- Les effets d'habillement militaire commandés au titre de l'année 2005 sont livrés,
- Les actes administratifs relatifs à la carrière des 80 agents de la Promotion 2003/2 sont pris.

1.3.3- Situation du matériel

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR), des Matériels Roulants et des Matériels Informatiques sont acquis pour le suivi de l'exécution des activités planifiées.

- Matériels Roulants

Le parc automobile a été renforcé en 2005 par le PGFTR. La situation de ce parc se présente comme suit :

Tableau n°3 Les matériels ont été mis à disposition de la manière suivante :

N° ordre	Type de matériel roulant	N° immatriculation		Etat
1	Pick-up	0049EF	SFGRN/Borgou	Bon
2	Land-cruiser	0050EF	C/COORDINATION	Bon
3	Patrol	0058EF	DFRN	Bon
4	Pick-up	0051EF	SFGRN/Atacora	Bon
5	Pick-up	0052EF	DFRN/pool	Bon
6	Pick-up	0053EF	SFGRN/Ouémé	Bon
7	Pick-up	0054EF	SFGRN/ZOU	Bon
8	Pick-up	0056EF	DFRN/SESE	Bon
9	Pick-up	0057EF	DFRN/SSGPFN	Bon
10	Pick-up	0059EF	DFRN/SAF	Bon
11	Pick-up	0060EF	DFRN/pool	Volé
12	Pick-up	0061EF	CENATEL	Bon
13	Pick-up	0062EF	DAFRN	Bon
14	Pick-up	0063EF	SFGRN/Mono	Bon
15	Pick-up	0064EF	DFRN/SSGF	Bon
16	Pick-up	0065EF	SFGRN/Atlal	Bon
17	Pick-up	0055EF	DFRN pool	En panne
18	Camion	0031EF	DFRN pool	Amorti
19	Pick-up	0027EF	CantParakou	Amorti
20	Pick-up	0030EF	CantDassa	
21	Pick-up	00105EF	CantParakou	neuf
22	Pick-up	00106EF	CantBassila	
23	Pick-up	00107EF	CantDjougou	
24	Pick-up	00108EF	CantNatitingou	
25	Pick-up	00110EF	CantKétou	
26	Pick-up	00111EF	Cellule coordination	
27	Pick-up	00112EF	CantKandi	
28	Pick-up	00113EF	CantDassa	
29	Pick-up		CantAbomey	

- Matériels Informatiques

Pour ce qui concerne le matériel informatique, 25 ordinateurs de bureau ont été acquis pour tous les chefs services, les chefs divisions et les secrétaires au niveau de la Direction nationale et des départements et dix ordinateurs avec écran plat ont été nouvellement acquis pour la DFRN. De même, douze (12) ordinateurs portables ont été également acquis pour les chefs services dont un hors d'usage, trois (03) Imprimantes et un (01) Scanner ont été acquis au profit du CENATEL.

1.4- Situation financière

141 Le point financier de la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles

Le point financier de la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles s'articulera sur deux points :

- Les recettes
- Les dépenses

- Les recettes

La Direction des Forêts et des Ressources Naturelles bénéficie chaque année de Crédits du Budget Général de l'Etat. A ces crédits s'ajoutent les recettes issues des activités des Services de Suivi de la Gestion de la Faune, et Suivi de la Gestion des Plantations et Forêts Naturelles par la délivrance : des cartes d'exploitants, de commerçants, d'usinage de produits forestiers, de certificats et permis CITES, de permis de petite et moyenne chasse, les transactions forestières et autres. Les recettes réalisées au niveau des services départementaux sont versées au niveau du trésor public.

Tableau n°4 Récapitulatif des recette à la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles

Désignation des recettes	Montant en F CFA
Budget National	9 773 378
Cartes	20 240 000
Transactions Forestières	5 041 840
Permis de chasse	0
Permis et certificats CITES	1 995 150
Cession de quadrifites	375 000
Cession de véhicules reformés	540 000
Subvention/passation commandement	1 000 000
Subvention/célébration de la fête du 1 ^{er} août	5 010 000
Total	43 975 368

Pour l'année 2005 les recettes ont été de 43 975 368 F et se décomposent comme suit :

- Les dépenses

Il s'agit des dépenses liées à : l'organisation des journées nationales de l'arbre, la célébration de la fête du 1^{er} août, la formation des recrues, les frais de restauration pour les travaux en comité, la brigade mobile, l'édition des cartes professionnelles et les dépenses de fonctionnement en achat de biens et services et autres dépenses.

Ces dépenses s'élèvent à 42 942 107 F et se détaillent comme suit :

Tableau n° 5 Récapitulatif des dépenses à la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles

Désignation	Montant en F CFA
Dépenses liées à la 21 ^{ème} Journée Nationale de l'Arbre	530 105
Dépenses liées à la célébration de la fête du 1 ^{er} août	5 557 660
Frais de formation des nomadisants	2 610 000
Dépenses liées à la Brigade Mobile	2 259 600
Dépenses liées à l'organisation de la foire agricole et au salon national de la biodiversité	803 300
Dépenses liées à l'organisation des 2 ^{ème} et 3 ^{ème} tournoi inter forces	3 903 365
Frais d'édition des cartes	9 485 000
Dépenses liées à la Passation de service entre DFRN et cadeaux aux retraités	4 493 765
Frais de réception	1 568 803
Frais de mission	1 627 770
Carburant et frais de déplacements	589 220
Réparation et entretien des véhicules	326 293
Frais de l'OPT	510 495
Frais d'électricité et eau	694 692
Frais liés à l'achat de billet d'avion	1 100 000
Entretien et réparation du matériel et mobilier de bureau	1 652 300
Frais d'abonnement aux journaux	545 840
Fournitures consommées	356 910
Diverses Prestations de Services	2 326 989
Insertion dans les revues	2 000 000
Total	42 942 107

Les recettes liées à la délivrance des permis et certificats CITES connaissent toujours une régression. Par contre celles liées aux opérations de la brigade mobile ont connu une grande amélioration. Elles se chiffrent respectivement de 2002 à 2005 comme suit :

Tableau n°6 Points des recettes à la DFRN dans le cadre de CITES de 2002 à 2005

Années/Recettes	CITES	Transactions forestières
2005	2 370 150	5 041 840
2004	5 421 070	1 700 000
2003	7 982 600	12 497 700
2002	13 971 000	7 794 118

Soit pour les permis un taux de régression annuel progressif de 42,86 %, 32,08 %, 56,27 %. Comme on le remarque le taux de régression par rapport à 2004 est de 56,27 %.

Les recettes issues de la délivrance des cartes d'exploitants, de commerçants, d'usinage de produits forestiers et des permis CITES sont les principales sources de financement de la DFRN. La délivrance des cartes faisant l'objet d'une restriction, ainsi, il convient que des mesures soient prises pour améliorer les recettes CITES afin d'éviter des difficultés de fonctionnement. Mais toutes les recettes issues des transactions, la délivrance des permis de coupe et autres services sont versées au trésor public.

II- Réalisations physiques et financières à la Direction et dans les services déconcentrés

L'année 2005 a été marquée par la réalisation d'une série d'activités tant au niveau de la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles, de ses structures déconcentrées qu'au niveau des Projets sous tutelle, Offices et des Centres.

2.1- Réalisations Techniques et Physiques

Les réalisations physiques au cours de l'année 2005 résultent essentiellement de l'exécution des activités traditionnelles et des activités planifiées. Ces activités traditionnelles sont des activités régaliennes relatives aux attributions et missions de la DFRN. Ce sont des activités comme la protection des ressources naturelles, l'entretien des plantations, la lutte contre les feux de brousse, la lutte contre l'exploitation frauduleuse des ressources naturelles, l'organisation de la 21^e Journée Nationale de l'Arbre, la campagne de reboisement, la gestion des forêts naturelles, des plantations domaniales, et les périmètres de reboisement.

2.1.1- Point de la 21^{ème} Journée Nationale de l'Arbre

Comme tous les 1ers juin, la 21^{ème} Journée Nationale de l'Arbre a permis de produire au total 4.411.124 plants; toutes essences confondues et de mettre en terre au total **170801** plants contre **277 344** en 2004 et **184466** en 2003. Le récapitulatif de cette Journée Nationale de l'Arbre est présenté suivant tableau n°3 ci-dessous .

Tableau n°7 : Nombre de plants mis en terre par essence et superficie couverte.

Essences	Atacora Donga	Atlantique Littoral	Borgou Alibori	Mono Couffo	Oueme Plateau	Zou Colline	Totaux
Aacacia	231	24500	49	12468	13773	2045	53066
Teck	8500	4720	1094	20564	14665	15804	65347
T.catapa	407	795		820	788	187	2997
Manguier	333	137	768	835	219	851	3143
Khaya	1016	1867	2642	1678	1015	1547	9765
Mangotier	199		722	75			996
Cocotier				542			542
Eucalyptus	4	910	1225	3134	2085	1988	9346
Gmelina	468		882	140	120	213	1823
Anacardier	315		1943			250	2508
Raisin					250		250
S. pleureur					340	200	540
Ficus jaune			67		330	50	447
Neem			320				320
Iroko				390		22	412
P.sélectionné					4650	133	4783
B. voy					9		9
Sam				430			430
Filao				18	5995		6013
Agrumes		59	48	465	120		692
T.superba				202			202
T.mentalis	215		246	420			881
Lingué				110			110
Ptérocarpus				25			25
P.royal				530	10		540
P.huile				828			828
Goyavier			14				14
Cassia	214						214
Flamboyant					50	100	150
Citronnier					10	642	652
Sapotier					10		10
Campêhier					800	570	1370
Fraké					6	105	111
Autres	492	120	1533	120			2265
Total	12394	33108	11553	43794	45245	24707	170801
Superficie	21,098	22,62	80,1	50,416	85,716	35,568	295,518

Au total 170 801 plants ont été mis en terre sur une superficie de 295,518 hectares.

2.1.2- Point de la campagne de reboisement

Au total 4.074.760 plants toutes essences confondues ont été produits en 2005 contre **4 411 124** plants en 2004, le détail de la production des plants par département se présente sur le tableau n°4 ci-dessous.

Tableau n°8: Point de la campagne nationale de reboisement.

Départements	Atacora donga	Atlantique littoral	Borgou alibori	Mono couffo	Oueme plateau	Zou colline	Totaux
Plants produits	787 129	1 526 015	947 708	427 642	563040	386 266	4074760
Plants mises en terre	780 986	914 212	837 868	717 657 (plts venus d'Abomey)	356 943	300 122	3907788
Superficies réalisées (ha)	702,93	237,69	279,344	960,44		608,93	2552

Au total, 4074760 plants ont été produits et 3907788 plants ont été mis en terre sur une superficie de 2552 ha en 2005. Alors qu'en 2004, il a été produit dans les départements 4411124 plants toutes essences confondues contre 10769798 en 2003.

Tableau n°9 Evolution des activités de reboisement les trois dernières années

Années	2003	2004	2005
Plants produits	10769798	4411124	4074760
Mis en terre	10250199	3558928	3907788
Superficies	15733,91	6895,91	2552

On constate une nette régression de la production des plants qui est due au retard connu les deux dernières années dans le décaissement de l'exécution financière du PGFTR.

2.1. 3- Les activités de suivi de la gestion des ressources naturelles

Les activités de suivi de la gestion des ressources naturelles portent sur le contrôle de l'exploitation forestière, la protection des ressources naturelles, le suivi de la gestion des plantations domaniales et privées et la gestion des délits forestiers.

2.1.4- Suivi et contrôle de l'exploitation forestière

- Point des agréments

La situation liée à la délivrance des agréments de l'exploitation forestière, du commerce des produits forestiers et d'industriels du bois se présente comme suit :

Au total **2 070** usagers du bois se sont vus accorder leurs renouvellements d'agréments et nouveaux agréments au cours de l'année 2005 dont **10 %** de femmes, contre 2283 en 2004 et **2 212** en 2003 toutes catégories confondues.

Le montant des patentes versées pour les renouvellements et demandes d'agrément est d'environ 20.700. 000 en 2005 contre **22.830.000 FCFA** en 2004 et contre **25 476 100 F CFA** en 2003. Cette régression est certainement due à la suspension observée en début d'année 2005 pour la délivrance des différentes pièces.

Tableau n°10 Synoptique des renouvellements et agréments réalisés :

Usagers	Nombre d'exploitants			Nombre de commerçants			Nombre d'industriel		
	2004	2005	Patente en FCFA	2004	2005	Patente en FCFA	2004	2005	Patente en FCFA
Hommes	654	571	5.710.000	805	724	7.240.000	222	232	2.320.000
Femmes	235	214	2.140.000	338	298	2.980.000	29	31	310.000
TOTAL	889	785	7.850.000	1143	1022	10.220.000	251	263	2.630.000

Le point des recettes issues de la délivrance des agréments professionnels d'usagers du bois est de 20.700.000 FCFA et se présente comme suit :

Tableau n°11 récapitulatif des recettes issues des Agréments professionnels

Type d'agrément	Nombre	Coût unitaire	Montant
Exploitant	785	10.000	7.850.000
Commerçant	1022	10.000	10.220.000
Industriel	263	10.000	2.630.000F
TOTAL	2070	10.000	20.700.000

- Point des Contentieux en 2005 à la DFRN

A la DFRN, la gestion du contentieux est considérée comme une activité traditionnelle qui accompagne les activités de contrôle, de rédaction des procès verbaux et de recouvrement des transactions.

Pour ce qui concerne les résultats de la lutte contre l'exploitation frauduleuse des ressources naturelles : **116** délits ont été constatés en 2004 contre **253** cas en 2003 dont **69** ont été transigés et **41** délits ont été constatés en 2005 à la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles.

Aucun litige forestier n'est pendant au niveau de nos juridictions dans les départements. De même, au cours des années 2004, et 2005, aucun délit de chasse n'a été constaté directement par le Service du Suivi de la Gestion de la Faune

Tableau n° 12 récapitulatif des redevances et contentieux et autres recettes

Nature de la recette	Redevances sur permis de coupe bois d'œuvre	Redevance sur le bois produits importés	Redevances sur bois énergie	Transactions forestières	Vente de produits saisis et taxes liées aux agréments	Frais de fourrières	Redevances sur la transhumance	Redevances sur bois de service (Perches, Rôniers)	Permis local de chasse patentes annuelle sur armes à feu	Total Recettes
Atacora Donga	3087100	19535000	5515200	1240000	2868100	-	320000	100000		32665400
Atlantique littoral	22000	-	5156100	584000	-	56000	-	-	-	5818100
Borgou Alibori	2372800	2068300	13869590	3553520	1752800		-	26700	79800	23726510
Mono Couffo	-	-	2697000	1600000	127000	12500	-	-	900	4437400
Oueme Plateau	807200	6189850	17204700	1130000	-	-	-	-	-	25351750
Zou Colline	4193200	8620200	122926100	3494500	-	-	-	-	-	139234000
DFRN	3 703 440	2 364 000	-	-	-	-	-	-	6067 440	12134880
Total	14185740	38777350	167368690	11602020	4747900	68500	320000	126700	6118140	243345040

Les recettes annuelles au titre de 2005 du service des forêts et de la gestion des ressources naturelles du Zou et des collines à la date du 31 décembre s'élèvent à : cent trente neuf millions deux cent trente quatre milles (139.234.000) francs FCFA contre 117 390 205 F CFA en 2004 Soit un taux d'augmentation de 18,60% ; ce qui dépasse les 10 % prévus dans le PTA 2005. Les recettes totales réalisées sur les transactions, les redevances, la vente des produits saisis dans les départements s'élèvent d'une manière globale pendant l'année 2005 à une somme de **243345040** FCFA.

216 Point des productions de bois

Les différentes activités de production du bois ont trait la délivrance des permis de coupes de bois d'œuvre et des grumes de Teck au niveau des Services départementaux de Forêts. Il s'agira d'estimer le volume de bois prélevé par département et par essences. Au cours de l'année, il a été noté l'exploitation de :

Tableau n°13 récapitulatif de l'exploitation de bois d'œuvre par département et par essences principales

Volume de bois d'œuvre	Volume de bois d'œuvre exploité dans nos forêts m ³	Volume de bois d'œuvre importé en m ³	Nombre de billes de Teck autorisé	Nombre de perches et poteaux autorisés de Teck	Nombre de pied de palmiers à huile	Nombre de sacs de charbon de bois	Stères de bois de feu
Atacora/Donga	5598,996	19532,5	23877	25702	-	5596	781
Borgou/Alibori	1071,394	1986,048	4293	2670	-	18596	1886
Zou/Collines	6169,87	8620,2	141678	54100	-	157671	1479
Mono/Couffo	841,660	-	15330	12719	64991	4267	542
Atlantique /Littoral	33,742	-	550	133000	3088	237	10115
Ouémé/Plateau	412,25	1939,850	27000	42000	13386	53965	2030,4
Total	13056,518	30098,55	184558	267521	81465	221736	14947,4

Dans l'Atlantique /Littoral le bois le plus exploité est Teck pour la production des billes et des perches.

Dans le Zou et les Collines, les statistiques relatives à la délivrance de permis de coupe de plantation rurales de teck ont révélé une exploitation de 141.678 billes de 2,30m pour 91.678 pieds ; 52.300 perches de teck et 1800 poteaux d'Eucalyptus. Par contre le prélèvement des essences autochtones, toutes essences confondues a donné un volume de 6169,87m³ pour une recette de 4.193.200 FCFA au titre de l'année 2005 dans les départements du Zou et des Collines. Mais pour ce qui concerne le bois énergie dans les mêmes conditions, l'année 2005 a connu dans les départements du Zou Collines 98 558 250 F en 2004 contre 120 415 700 en 2005 soit une augmentation de 22%.

Par ailleurs, L'exploitation du bois énergie constitue aujourd'hui l'activité la plus pratiquée et qui occupe plus de 70% de la population agricole dans les départements. Ce constat est inquiétant car la pression sur les ressources naturelles du domaine protégé est trop importante et n'est nullement proportionnelle aux surfaces reboisées.

Mais, l'application du décret portant modalités d'exploitation, de transport, de commerce, d'industrie et de contrôle des produits forestiers en République du Bénin pourra permettre de freiner l'intensité de cette activité d'autant qu'il définit clairement les zones d'exploitation avec les redevances conséquentes.

En attendant l'application de ce décret dont un des objectifs est d'augmenter la contribution du secteur forestier au PIB, l'année 2005 a connu une amélioration des recettes sur le bois énergie qui sont passées à 167368690F en 2005.

22 Suivi et contrôle de l'exploitation de la Faune

Les activités relatives à l'exploitation de la faune au cours de l'année 2005 comprennent :

- La réalisation au cours de l'année de l'Atlas de la faune du Bénin
- La réalisation de nouveaux permis de chasse au Bénin
- L'organisation des séances de sensibilisation à Onklou et à Bariénoù qui a permis d'identifier des leaders de chasse pour les arrondissements de Bétérou, de Sirarou, de Bori, de Tokotoko et de N'Dali.

Par ailleurs, des ratissages ont lieu dans l'Atacora - Donga et dans l'Ouémé - Plateau dans les massifs sous aménagement du PGFTR et des séances d'information et de sensibilisation sur la protection de la faune sont tenues dans 05 villages : Agonlikpahou, Aguigadji, Dogo, Effèhoutè, Sodji. L'essentiel de ces activités est résumé dans les tableaux ci-dessous :

Tableau n° 14: Point des activités sur l'exploitation de la Faune

Libellé des informations	Activités	Observations
1. Point des activités relatives à la CITES	- Participations aux séminaires et rencontres internationales - Fixation des quotas des différents spécimens CITES ; - Suivi des exportations des spécimens (permis et certificats). Suivi des ranchs/fermes.	
2. Statistique relative à la convention	- point des exportations des spécimens CITES - point des exportations des trophées.	
3. Les recettes réalisées dans cadre CITES	- Voir madame Gbéssi PGFTR	
4. Suivi des activités des élevages non conventionnelles	- Résultat non disponible	Programmé pour 2005 mais non réalisé
5. Faire le point des activités cynégétiques au niveau des communes	- Résultat non disponible	Voir les SFGRN
6. Point des activités de la confrérie des chasses	- Résultat non disponible	Programmé pour 2005 mais non réalisé
7. Faire le point des formations et activités IEC en matière de la chasse	- Résultat non disponible	Activité non programmée

Ensuite, sur le plan de l'exportation des spécimens CITES, le Python regius a été l'espèce la plus exportée en 2005 au Bénin avec un nombre de 46060 individus. Après cela vient Varanus niloticus avec un nombre de 4185 individus. Le point de cette exportation se présente dans le tableau N° ci-dessous :

Tableau n° 15 Point des exportation des spécimens CITES

Spécimen	Origine	Quota 2005	Exportation 2005	écart	Pourcentage
<i>Geochelone sulcata</i>	R	150	3	147	2,00%
<i>Kinixys bellina</i>	R	1000	45	955	4,50%
	W	200	0	200	0,00%
<i>Kinixys homeana</i>	R	2000	325	1675	16,25%
<i>Trionyx triunguis III</i>	R	50	20	30	40,00%
<i>Pelusio niger III</i>	R	1500	71	1429	4,73%
<i>Polomedusa subrufa III</i>	R	2000	145	1855	7,25%
<i>Chamaleo gracilis</i>	R	3000	620	2380	20,67%
<i>Chamaleo senegalensis</i>	R	8000	2685	5315	33,56%
<i>Varanus exanthematicus</i>	R	7500	2925	4575	39,00%
	W	750	0	750	0,00%
	S	3000	0	3000	0,00%
<i>Varanus niloticus</i>	R	5000	4185	815	83,70%
	S	2000	0	2000	0,00%
<i>Calabaria reinhardtii</i>	R	300	50	250	16,67%
<i>Python regius</i>	R	50000	46060	3940	92,12%
	W	1500	200	1300	13,33%
<i>Python sebae</i>	R	1000	225	775	22,50%
	W	1500	0	1500	0,00%
	S	3000	0	3000	0,00%
<i>Pandinus imperator</i>	R	10000	5000	5000	50,00%

R : ranch ; W : nature ; S : peau.

Sur le plan cynégétique, les exportations des trophées de Hyppotrague ont été le plus enregistrées en direction de l'Europe pendant la même période 2005 (avec 34 trophées). Après l'Hyppotrague vient le Buffle avec 32 trophées vers les pays de la communauté Européenne. Sur le plan floristique, les espèces exportées vers Allemagne sont :

Plantes	Echantillon	Quantité
<i>Euphobia poissonii</i>	Plante découpée	100
<i>Euphobia venenifica</i>	Plante découpée	150

Le point de l'exportation des trophées en 2005 se présente dans le tableau n° ci-dessous.

Tableau n° 16 Point des exportations des trophées 2005

N° ordre	Especes	Annexes	Description	Nombre	Destination	But	Société
1	Ane	II-W	Peau	5	France	P	DHL
2	Babouin	w	Trophée	2	Espagne	h	Chelet
3	Babouin	w	Trophée	2	Allemagne	h	Chelet
4	Boa constrictor	II	Sac en peau	1	Japon	S	MEHU
5	Bubale	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
6	Bubale	II-W	Trophée	1	France	P	Alakpata
7	Bubale	w	Trophée	6	Espagne	h	Chelet
8	Bubale	II-W	Trophée	1	France	H	Alakpata
9	Buffle	II-W	Trophée	1	France	P	Alakpata
10	Buffle	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
11	Buffle	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
12	Buffle	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
13	Buffle	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
14	Buffle	II-W	Trophée	1	France	P	Alakpata
15	Buffle	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
16	Buffle	II-W	Trophée	1	France	P	Alakpata
17	Buffle	w	Trophée	5	Allemagne	H	Chelet
18	Buffle	W	Trophée	7	Espagne	H	Chelet
19	Buffle	w	Trophée	5	Espagne	H	Chelet
20	Buffle	w	Trophée	7	Espagne	H	Chelet
21	Buffle	II-W	Trophée	1	France	P	Alakpata
22	Cephalophe	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
23	Cephalophe	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
24	Cephalophe	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
25	Cob redunca	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
26	Cob redunca	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
27	Cob redunca	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
28	Crocodile du nil	II	Ceinture	2	Japon	S	MEHU
29	Crocodile du nil	II	Sac en peau	2	Japon	S	MEHU
30	Euphobia poissonii	II-W	Plante découpée	100	Allemagne	S	LAMIDI
31	Euphobia venenifica	II-W	Plante découpée	150	Allemagne	S	LAMIDI
32	Guib harnaché	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
33	Guib harnaché	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
34	Guib harnaché	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
35	Guib harnaché	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
36	Guib harnaché	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
37	Guib harnaché	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
38	Hippotame	II-W	Dents	9	USA	T	Club-faune
39	Hippotrague	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
40	Hippotrague	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
41	Hippotrague	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
42	Hippotrague	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
43	Hippotrague	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
44	Hypotrague	w	Trophée	4	Allemagne	H	Chelet
45	Hypotrague	w	Trophée	3	Allemagne	H	Chelet
46	Hypotrague	W	Trophée	6	Espagne	H	Chelet
47	Hypotrague	w	Trophée	5	Espagne	H	Chelet
48	Hypotrague	w	Trophée	6	Espagne	H	Chelet
49	Lion	II-W	Trophée	2	France	H	Alakpata
50	Ourébi	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
51	Ourébi	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
52	Ourébi	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
53	Ourébi	II-W	Trophée	2	France	P	Alakpata
54	Phacohère	w	Trophée	2	Espagne	H	Chelet
55	Tortue verte	W	Trophée	1	Cuba	T	Gabriel

Par ailleurs, le point des animaux en captivité se présente comme suit :

Tableau n°17 Activités CITES et point des animaux détenus en captivité sur le territoire national

LOCALITES	DESIGNATION	NOMBRE	ETAT	ESPECES DEVELOPPEES	STOCK EXISTANT	SORTIES (nbre et motif)	PRODUCTION	OBSERVATIONS
	Sax fauna	1		Reptiles, scorpion, tortues	4663			reproduction en cours
Atlantique/Akassato			bon			0	1264	
					15203	0	7851	reproduction en cours
Zou/ bohicon	Azath farms	1	bon	Reptiles, scorpion, tortues				
	WAPP	1	bon	Reptiles	2800	0	1200	reproduction en cours
Atlantique								
					2826		593	reproduction en cours
Borgou	Chalom Buisness	1	bon	Reptiles, scorpion, tortues		0		
		1						
Collines/Dassa	Ranch de l'auberge de dassa		bon	Autruches	28	0	22	site de tourisme
					2418	0		
Littoral	Tropique zone	1	bon	Reptiles, scorpion, tortues			1146	reproduction en cours
					3450			
Zou/ Abomey	Sertom	1	bon	Reptiles, scorpion, tortues		0	1835	reproduction en cours
Zou/Abomey	Zoo-club	1	bon	Reptiles, scorpion, tortues	4091	0	2728	reproduction en cours
					7560			
Zou/ Bohicon	GMC Sarl	1	bon	Reptiles, scorpion, tortues		0	5415	reproduction en cours
					2283	0		
Zou	Benin Reptiles	1	bon	Reptiles, scorpion, tortues			1071	reproduction en cours
Atacora	Ranch de Dassari	1	bon	Autruche	63	0	40	site de tourisme

23 Télédétection et de Surveillance du couvert forestier

Le Centre National de Télédétection et de surveillance du couvert forestier (CENATEL) constitue un service spécialisé de la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles, créé en 1988 par arrêté n°527/MDRAC/DGM/SAA du 25 juillet 1988.

Entre autres attributions, CENATEL est chargé de :

- Participer à l'élaboration de la politique nationale en matière de télédétection et ses applications au suivi environnemental ;
- Exécuter des études de base relatives à l'évaluation et au suivi de la dynamique des ressources naturelles sous l'influence des facteurs naturelles et anthropiques ;
- Réaliser diverses opérations sur les images satellitaires et les photographies aériennes ;
- Promouvoir et assurer la formation en matière de télédétection et système d'information géographique ;
- Assurer la surveillance continue de la couverture forestière nationale.

Ce chapitre fait le point des activités réalisées au cours de l'année 2005 par le Centre de Télédétection et de surveillance du couvert forestier.

231 Activités propres au CENATEL

Ces activités consistent entre autres à répondre, sur demande, aux besoins des usagers de la télédétection et du système d'information géographique en mettant à leurs dispositions des données géographiques sous divers supports cartographiques et / ou numériques pour leurs activités de planification et de gestion environnementale. Ainsi, le centre a été sollicité par certaines institutions pour réaliser des travaux.

232 Travaux réalisés pour le compte de diverses institutions.

- **Ministère de la Santé Publique (MSP)**
 - Réalisation de fond de carte des six départements du sud bénin dans le cadre du programme 8è FED
 - Réalisation de la carte des infrastructures sanitaires des six départements du sud bénin dans le cadre du même programme
- **Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE)**
 - Réalisation des cartes de pollution atmosphérique des villes de Cotonou, Porto-Novo et d'Aomey-calavi.
 - Réalisation de cartes de risques naturels du bénin
- **CeRPA Ouémé – Plateau (PADRO)**

Travaux de terrain pour la réalisation de la carte des infrastructures routières, la carte des infrastructures socio-communautaires et la carte de stockage des produits agricoles

- **Centre de Recherches Agricoles d'Agonkanmey (Projet RIVERTWIN)**

Elaboration de la carte d'occupation du sol du bassin moyen de l'Ouémé (Togo, Bénin et Nigéria).

- **Commune de Parakou**

Cartographie de la ville de Parakou et de la commune de Parakou

- **Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi**

Formation des étudiants de la 3^{ème} année de la filière Aménagement et Protection de l'environnement.

233 Participation à divers ateliers de formation.

Le CENATEL a été invité à des ateliers de formation dont :

- L'atelier sur la cartographie de la couverture végétale et de l'occupation des sols de l'Afrique de l'Ouest, au Centre Régional AGRHYMET au Niger du 12 juin au 21 juillet 2005. Deux cadres ont pris part à cet atelier.

- L'atelier de formation sur l'utilisation du logiciel ARC-GIS 9.1 dans le cadre de la cartographie de l'occupation du sol de l'Afrique de l'ouest au Niger du 03 au 24 septembre 2005. Deux cadres ont participé à cet atelier.

- L'atelier de formation sur la Gestion intégrée de la zone côtière à Calabar au Nigeria du 12 au 16 décembre 2005.

L'invitation du CENATEL à ces ateliers se justifie par le fait qu'il est le partenaire desdits projets pour la réalisation de documents cartographiques.

234 Activités exécutées dans le cadre du PGFTR

Dans le cadre du PGFTR au titre de l'année 2005, des activités ont été programmées pour le CENATEL dans la composante A (**Renforcement institutionnel**) et dans la composante B (**Aménagement participatif des forêts**). Le point des activités réalisées est présenté dans le tableau ci-après.

Il ressort de ce tableau que, le CENATEL n'a réalisé aucune activité dans le cadre du PGFTR au cours de l'année 2005. Certaines de ces activités ont été reportées dans le PTA 2006.

Tableau n° 18 CENATEL (Evaluation du PTA/PGFTR au titre de 2005)

N°	Activités	Indicateurs/Résultats intermédiaires	Resp/Col	Niveau d'avancement		Causes et Justification des écarts	Mesures à prendre
				Qualitative	Quantitative		
Composante A: RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL							
Résultat N°1 : Les capacités techniques et institutionnelles de l'administration forestière et des autres acteurs sont améliorées							
1.13	Réhabiliter le labo -photo du CENATEL	-A Octobre 2005, la toiture du labo -photo du CENATEL est réhabilitée	DA/FRN/CSA/CENATEL/DFPRN/ATL/DA/MAEP/DGR/Entrepreneurs	00%			
1.2.7	Renforcer les équipements d'inventaires, de cartographie et du labo -photo du CENATEL	-A Octobre 2005, le matériel du labo -photo est acquis	DA/FRN/CSA/SESE/CENATEL	00%			
1.4.3	Renforcer les capacités techniques du CENATEL pour sa meilleure participation au développement du secteur forestier.	-A Octobre 2005, trois cadres formés au Ghana en traitement numérique des images	CENATEL/CSA	00%			
Composante B: AMENAGEMENT PARTICIPATIF DES FORETS							

Résultat N°3 : La gestion rationnelle des ressources forestières est assurée

3.1.1	Achever la carte de végétation du Bénin avec précision des RN/sols	A fin 2005, les cartes rectifiées	CENATEL SESE	00%	Non réalisée	.
-------	--	-----------------------------------	-----------------	-----	--------------	---

24 Recherche d'accompagnement

Le Programme de Recherches Forestières (PRF) a, au cours de l'année 2005 conduit des activités de recherche d'accompagnement et d'action conformément au Plan de Travail Annuel 2005 du Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains de la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles (PGFTR / DFRN).

Afin de bien mener les activités selon les nouvelles données du PGFTR, des termes de référence ont été élaborés et soumis à l'appréciation du Coordonnateur du PGFTR.

Les principales activités ayant fait l'objet de rédaction de ces termes de références ont concerné:

- La promotion et la gestion durable des plantes médicinales dans les forêts classées de Tchaourou-Toui-Kilibo.
- La production et la diffusion de l'information sur les disponibilités en semences forestières de qualité.
- L'inventaire et l'aménagement des plantations de teck de Toui.
- Suivi de la dynamique dans les forêts en aménagement.
- Réalisation de l'enquête diagnostique sur la contribution des arbres hors forêts (AHF) dans l'approvisionnement en bois.

Les résultats obtenus au cours de cette année se présentent comme suit:

- Elaboration / actualisation d'une vingtaine de fiches techniques d'essences courantes de reboisement pour servir de support à la diffusion de l'information sur les disponibilités en semences de qualité ;
- Production et mise à disposition des utilisateurs des semences de bonne qualité;
- Réalisation d'inventaire des principales plantes médicinales utilisées et les sources d'approvisionnement dans la commune de Djidja;
- Elaboration de protocole d'inventaire , identification et marquage des arbres d'avenir dans les plantations conservatoires (vergers semenciers) de teck de Toui ;
- Documentation de la contribution des arbres hors forêts dans l'approvisionnement en bois et élaboration d'un formulaire d'enquête pour un étude diagnostique au plan national;
- Identification des sites d'inventaire et documentation des recherches sur la dynamique des forêts naturelles.

En dépit des conditions difficiles de travail essentiellement dues au manque de moyens matériels et financiers observé lors de la mise en oeuvre des activités planifiées, un taux de réalisation physique estimé à 65% a pu être atteint. Le taux de réalisation pourrait être plus élevé si la difficulté financière n'avait pas constitué un frein au bon déroulement des activités. Il importe,

pour venir à améliorer ce taux de réalisation, que des mesures soient prises pour améliorer le processus de décaissement.

241 Les activités de recherches sur fonds compétitifs

Ces activités se sont focalisées autour de cinq protocoles de recherches à sa savoir :

- Les tests de comportement en plantations paysannes au Centre-Bénin des plants greffés d'anacardier (*Anacardium occidentale L.*). Ce protocole a permis de disposer des données techniques sur la croissance et le développement en plantation des plants greffés d'anacardier, de développer des techniques de gestion pour une production fruitière des plantations, d'élaborer des bases scientifiques pour la comparaison de la productivité des plantations d'anacardier greffés et non greffés.
- Les modes de régénération naturelle (drageonnage) de certaines espèces forestières de grande importance socio-économique dans deux forêts du Bénin. Ce protocole qui est à ses débuts devrait permettre de connaître et de maîtriser les facteurs qui garantissent le succès du drageonnage, de mettre à la disposition des populations riveraines des forêts des méthodes de drageonnage simples et facilement transférables puis de contribuer à terme à susciter l'engouement des populations à s'investir dans cette technique de régénération naturelle.
- La contribution à l'amélioration du teck (*Tectona grandis*) par voie asexuée pour le reboisement et la production de poteaux de ligne à travers la mise au point de techniques de bouturage et de greffage. Cette activité qui est en cours vise
 - a) à connaître et maîtriser les facteurs qui garantissent le succès du bouturage et de greffage de teck,
 - b) à mettre à la disposition des utilisateurs des méthodes de bouturage et de greffage simples, facilement transférables aux utilisateurs à moyens modestes,
 - c) à contribuer à terme à la promotion de la filière bois de teck, au développement du programme national d'électrification et de télécommunication en zones rurales et périurbaines et à la réduction de la pauvreté dans le pays.

242 Production de semences forestières

Cette activité de production a permis de rendre disponibles pour les producteurs les volumes de semences d'espèces forestières et agroforestières suivantes :

- 800 kg de noix d'anacardier (*Anacardium occidentale*);
- 10kg de *Acacia auriculiformis*;
- 50 kg de *Tectona grandis*

- 08 kg de *Khaya seegalensis*;
- 5 kg d'espèces diverses

243 Elaboration du contenu du Programme de recherches forestières.

Le Programme de Recherches Forestières (PRF) a pour but d'accompagner la mise en œuvre de la politique forestière du Bénin. C'est un programme à vocation nationale qui a pour mission essentielle de développer des innovations et technologies appropriées pour une gestion durable des ressources forestières nationales. Le programme ainsi créé nécessite donc qu'il soit doté d'un contenu opérationnel pour lui permettre d'atteindre la mission qui lui est assignée. C'est dans ce cadre qu'une approche concertée en ateliers pour l'élaboration du contenu du PRF a été développée avec l'implication de tous les acteurs concernés par la gestion des ressources forestières du Bénin. Ces ateliers ont permis :

- 1) d'identifier les différentes contraintes liées à la gestion des ressources forestières au plan national et d'en définir les axes prioritaires de recherche,
- 2) de procéder à la formulation et à la rédaction des projets de recherche à partir des axes de recherche identifiés et
- 3) de faire valider par tous les acteurs le contenu du programme ainsi élaboré. A l'issue de ce processus d'élaboration du contenu du PRF, six objectifs de recherche ont été définis de boussole aux actions à entreprendre, à savoir :
 - 1) conduire et développer la sylviculture et l'amélioration des espèces forestières et agroforestières,
 - 2) accompagner les opérations d'inventaire et d'aménagement des forêts naturelles et des plantations,
 - 3) développer les systèmes agroforestiers de production diversifiée,
 - 4) accroître les connaissances sur l'écologie des forêts, les ressources phylogénétiques, la faune et la biodiversité,
 - 5) développer des connaissances sur la technologie du bois des espèces forestières et
 - 6) connaître les rôles économique des forêts les usages espèces. A travers ces objectifs globaux, 20 projets ont été formulés.

Les résultats attendus de ce programme se résument à :

- 1) la maîtrise de la sylviculture des espèces forestières et agroforestières de plantation et l'amélioration de leur productivité,
- 2) la connaissance et la valorisation du potentiel ligneux et non ligneux des forêts et des plantations,
- 3) la maîtrise de la gestion de l'espace agricole par la combinaison des spéculations annuelles et pérennes,
- 4) la connaissance du fonctionnement des écosystèmes et des éléments qui les composent,

- 5) la connaissance des caractéristiques physiques et chimiques du bois des espèces forestières et
- 6) le développement des connaissances sur la rentabilisation et valorisation des forêts et des plantations.

3- Réalisations au niveau des Projets, Programmes, offices et Centres sous tutelle

Il s'agira de décrire le point des activités réalisées dans le sous secteur au niveau des projets, offices et centres afin d'évaluer la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement forestier au Bénin.

31 Les Réalisations du PGFTR en 2005

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme National de Réduction de la Pauvreté, le Gouvernement du Bénin a initié avec le concours de la Banque Mondiale et du GEF, un Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains comme composante forestière du PRSC pour une amélioration des conditions de vie en milieu rural.

311 Composante A : renforcement institutionnel

Le Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR) mis en œuvre depuis trois ans, est initié dans le but de relancer et de soutenir les institutions et les autres programmes de développement sectoriel dans le domaine de la gestion du patrimoine forestier classé ou protégé. Il permet par conséquent, de concrétiser la décision du Gouvernement dans la mise en place d'un mécanisme de financement basé sur l'application de l'appui budgétaire. A cette fin, les activités du PGFTR sont présentées de façon compatible avec les modalités de fonctionnement de l'administration forestière.

L'exécution de ce Programme par le service forestier permet le renforcement des capacités du service forestier dans les domaines de la planification, du suivi - évaluation, de la coordination, de la gestion financière et de la mise en place des infrastructures.

Le programme est articulé en trois composantes à savoir:

- Composante A : Renforcement Institutionnel
- Composante B : Aménagement Participatif des Forêts et Terroirs Riverains
- Composante C : Gestion Durable du Bois-Energie et Impacts sur l'Environnement.

Ainsi, une série de formations a été dispensée aux populations locales, aux structures villageoises de gestion des forêts, aux élus locaux (maires et conseillers communaux) dans divers domaines de la gestion des ressources naturelles, notamment l'approche participative, l'exploitation, la commercialisation et l'usinage du bois d'œuvre et la gestion des domaines classés de l'Etat dans le contexte de la décentralisation.

Par ailleurs, des cadres et agents forestiers ont bénéficié également de formations sur place comme à l'extérieur. Ces formations ont contribué au renforcement de la capacité d'intervention du personnel forestier.

Sur le plan étude en 2005, des études et inventaires forestiers ont été entamés à l'intérieur et autour de nouvelles forêts devant bénéficier de plan d'aménagement forestier :

- Des études socio-économiques ont été réalisées autour des forêts classées de Logozohè, Tchaourou Toui-Kilibo, Ouémé Okpara et les rapports définitifs sont disponibles ;
- Des inventaires ont lieu dans les forêts classées de Dogo-Kétou, Alibori Supérieur, Kouandé, Mékrou, Ouénou Bénou, Ouémé Boukou, du terroir de Djidja et du confluent Ouémé Okpara ; les rapports définitifs sont disponibles ;
- Des séances d'IEC sur le foncier rural ont été organisées dans les villages riverains de l'Ouémé Supérieur et de N'dali ;
- Un Atlas de la faune au Bénin a été réalisé et le rapport définitif est disponible ;
- Un diagnostic foncier autour de la forêt classée de Dogo-Kétou a été réalisé et le rapport est disponible ;
- Un avant projet de texte sur la réforme du contrôle de l'exploitation et de la taxation des produits forestiers est élaboré et introduit en Conseil des Ministres ;
- Des contrats relatifs à l'organisation des séances d'IEC pour susciter l'émergence de groupes professionnels de producteurs de bois-énergie et leur formation autour des forêts en aménagement et du terroir du Djidja sont signés et les consultants attendent l'avance de démarrage ;
- Un Appel d'offre relatif à l'étude sur les besoins en bois-énergie des grands centres urbains est lancé ;
- Un plan de formation du personnel est élaboré ;
- Une séance de formation à l'attention des usagers du bois impliqués dans l'exploitation, la commercialisation, la carbonisation et l'usinage du bois a eu lieu, le rapport provisoire est soumis à observation ;
- Un manuel de suivi-évaluation de la DFRN et du PGFTR est élaboré et le document provisoire est soumis à observation ;
- Une Evaluation de la dynamique des plantations d'enrichissement a été réalisé en 2005 ;
- Un contrat relatif à l'évaluation des apiculteurs traditionnels formés en technique moderne d'apiculture est signé ; le consultant attend l'avance de démarrage ;
- Un contrat pour le forage d'un puits au centre de formation de Toffo a été signé et l'adjudicataire attend l'avance de démarrage.

3.22. Composante B: Aménagement Participatif des Forêts et Terroirs Riverains

Les contrats signés avec les structures villageoises de cogestion des forêts et les prestataires sous la supervision des agents forestiers ont conduit aux réalisations ci-dessous à travers des ateliers de planification et d'exécution des différentes activités qui concourent à la révision des anciens Plans d'Aménagement Participatif et à l'élaboration des nouveaux de même que des réflexions

villageoises qui sont menées quotidiennement, directement soit avec les communautés ou les experts villageois.

- Elaboration de nouveaux plans.

Sur le plan d'élaboration de nouveaux plans d'aménagement, trois (3) massifs forestiers à savoir : Alibori Supérieur, Trois Rivières, Ouénou Bénou ont des drafts de plan de même que la révision du plan d'aménagement de Tchaourou – Toui – Kilibo :

Par ailleurs les tâches suivantes ont été exécutées :

- Planification des activités ;
- Organisation des auto-analyses villageoises ;
- Validation des termes de références des commissions techniques mixtes d'élaboration des plans d'aménagement de l'Alibori Supérieur, de Trois Rivières et de Ouénou Bénou, et pour la révision du PAP de Tchaourou et Toui-kilibo ;
- Organisation des travaux des commissions techniques mixtes pour les 4 massifs sus – cités ;
- Rédaction des drafts des plans d'aménagement de trois massifs (Alibori supérieur, Trois Rivières et Ouénou Bénou) et de Tchaourou – Toui – Kilibo.

Dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'aménagement existants, les activités suivantes ont été réalisées pendant l'année 2005 :

- Appui à la gestion de la transhumance et à la lutte contre les feux de brousse pour les domaines protégés Ouémé Boukou, Dan-acthéribé et Djidja
- Production de 536 500 plants pour le reboisement des terroirs et l'enrichissement des massifs forestiers :
 - Tchaourou - Toui-Kilibo (TTK) : 80 000 plants forestiers
 - Ouémé Supérieur et N'dali (OSN) : 230 000 plants forestiers
 - Sota, Goungoun, Goroubi (SGG) : 53 000 plants forestiers
 - Dogo-kétou (DK) : 42 000 plants forestiers
 - Dan-Acthéribé : 39 000 plants forestiers
 - Ouémé Boukou : 20 000 plants forestiers
 - 56 000 plants forestiers pour le reboisement des Périmètres de reboisement de Parakou, Djougou, Natitingou et Abomey
- Enrichissement de 1 500 ha de forêt :
 - TTK : 800 ha
 - OSN : 600 ha
 - Sota, Goungoun et Goroubi : 100 ha
- Plantation en plein sur 25 ha
 - Périmètre de reboisement de Parakou : 10 ha
 - Périmètre de reboisement de d'Abomey : 15 ha

3.12. Composante C : gestion durable du bois-énergie

Des contrats relatifs à l'organisation des séances d'IEC pour susciter l'émergence de groupes professionnels de producteurs de bois-énergie et leur formation autour des forêts en aménagement et du terroir de Djidja ont été signés et les consultants attendent l'avance de démarrage.

- Un Appel d'offre relatif à l'étude sur les besoins en bois-énergie des grands centres urbains est lancé ;
- Un plan de formation du personnel a été élaboré ;
- Une séance de formation à l'attention des usagers du bois impliqués dans l'exploitation, la commercialisation, la carbonisation et l'usinage du bois a été organisée.
- Un répertoire des plantations autour des massifs éligibles au crédit carbone a été fait

Les activités non planifiées qui ont été exécutées pendant cette période sont essentiellement :

- le renforcement du contrôle de la circulation des produits forestiers à travers l'organisation de ratissages et l'appui à la mise en route des brigades mobiles départementales ;
- le contrôle du trafic de spécimen, objet de commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES) notamment les pythons par l'appui en personnel et matériel des brigades du Port et de l'Aéroport. ;
- le contrôle des produits forestiers au niveau des points d'embarcation vers les pays étrangers (Port et aéroport) par l'appui en personnel et matériel.

Enfin, le Plan de Travail Annuel 2005 du PGFTR a connu à la date du 31/12/2005 un taux de réalisation de 37% pour l'ensemble du programme.

La non-exécution d'un grand nombre d'activités et le niveau de réalisation physique relativement faible du PGFTR sont liés à des difficultés de mise en œuvre du PTA 2005 dont le plus important est le retard de la mise en place des fonds. Cette mise en place tardive des fonds comme se fut le cas l'année dernière, a sérieusement entravé le respect du calendrier des activités de terrain tributaires des saisons telles que la production de jeunes plants et les enrichissements et des travaux d'élaboration et de révision des PAPF et surtout le non paiement des prestataires de service et des structures de cogestion.

32 Réalisation du Projet PAMF

La réalisation des actions pilotes d'aménagement forestier exécutées par le Projet **PAMF** s'est traduite en 2005 par :

- L'exécution des activités suivantes :
 - L'identification de 42 sites de plantations d'enrichissement, de 17 sites de plantations en plein, la délimitation et le défrichement des sites des plantations d'enrichissement et la matérialisation des placeaux ;
 - L'acquisition des intrants de production (semences et sachets) qui ont été mis à disposition des prestataires ;

- La formation de 81 ADL et Techniciens forestiers sur les techniques de mise en place des plantations d'enrichissement ;
- La rédaction et la signature des contrats de prestations de services à savoir :
 - 86 contrats de production de plants d'un montant total de 83 192 037 FCFA ;
 - 58 contrats de transport de plants d'un montant total de 21 376 905 FCFA
 - 35 contrats d'enrichissement d'un montant total de 135 237 790 FCA
 - 19 contrats de plantations en plein d'un montant total de 49 204 343 FCFA
 - 02 contrats de réhabilitation des plantations d'anacardier d'un montant total de 10 114 302 FCFA
- o La concrétisation des actions pilotes proprement dites à travers :
 - La production de 1 609 306 plants
 - La réalisation de 8 932 ha de plantation d'enrichissement sur une prévision annuelle de 8 400 ha ;
 - La réalisation de 323,46 ha de plantation en plein sur une prévision annuelle de 400 ha
 - La réalisation de 37,215 km de plantation de délimitation sur une prévision annuelle de 150 km.
 - La rédaction, la signature et l'exécution de 44 contrats d'entretien des plantations de 2003 et 2004 pour un montant total de 70 001 538 FCFA.
 - La réalisation des travaux d'éclaircie sélective sur 76 ha dans les anciennes plantations d'anacardier.

Ces différentes réalisations ont été possibles grâce aux contrats signés avec les Comités de suivi des actions pilotes. Les tableaux ci-dessous donnent les détails de ces différentes réalisations. Le tableau suivant fait le point de la production de plants pour la campagne 2005.

Tableau N°19: Point des plants produits par antenne

Antenne	Désignation		Reliquat 2004 Plants FC	Total	%
	Nbre de plants pour Forêts Classées	Nbre de plants pour terroir villageois			
Agbassa	269 827	47 470	3 387	320 684	19,69
Bantè	512 498	82 650	12 948	608 096	37,34
Manigri	400 011	55 000	2 968	457 979	28,12
Wari Maro	211 850	30 000	0	241 850	14,85
Total	1 394 186	215 120	19 303	1 628 609	100,00
%	85,61	13,21	1,19	100,00	

Au total, Un Million Trois Cent Quatre Vingt Quatorze Mille Cent Quatre Vingt Six (1 394 186) plants ont été produits pour les forêts classées, Deux Cent Quinze Mille Cent Vingt plants (215 120) ont été produits pour les terroirs villageois, soit Un Million Six Cent Neuf Trois Cent Six (1 609 306) plants produits en 2005. Par ailleurs, Dix Neuf Mille Trois Cent Trois plants

(19 303) reliquats de 2004 ont été entretenus. Ainsi, au total Un million Six Cent Vingt Huit Mille Six Cent Neuf (1 628 609) plants ont été disponibles pour la campagne 2005 pour les plantations en FC et dans le terroir villageois.

Tableau N°20 : Point d'exécution des travaux d'éclaircies sélectives

Antenne	Localités	Prévision (ha)	Réalisation (ha)	% de Réalisation
Agbassa	Agramarou	107	28	26,17
Bantè	Agoua	110	48	43,64
Total		217	76	35,02

Tableau N°21 : Point des superficies de reboisement par antenne (campagne 2005)

Antenne	Plantation d'enrichissement (ha)			Plantation en plein (ha)			Plantation de Délimitation (km)		
	Prévue	Réalisée	%	Prévue	Réalisée	%	Prévue	Réalisée	%
Agbassa	1 300	1 381,7	106,4	80	83,6	104,5	0,94	0,2	21,3
Wari-Marô	1 500	1 585,4	105,7	40	39,78	99,45	19,1	19,1	100
Manigri	2 975	3 145,2	105,7	80	24,8	31	7,1	0	0
Bantè	2 625	2 819,7	107,4	190	175,3	92,26	27,4	17,9	65,3
Total	8 400	8 932	106,3	390	323,46	82,94	54,5	37,2	68,25

Tableau N°22 : Point des travaux de reboisement de 2005 par Forêt Classée (campagne 2005)

Forêt classée	Plantation d'enrichissement			Plantation en plein			Plantation de délimitation		
	Prévue	Réalisée	%	Prévue	Réalisée	%	Prévue	Réalisée	%
Agoua	2550	2686	105,3	190	175,3	92,26	27,4	17,9	87,17
Monts Kouffé	4350	4 651,3	106,9	0	0	0	5	0	0
Wari-Marô	1500	1 594,7	106,3	200	148,16	75,6	22,14	19,3	65,3
Total	8400	8932	106,3	390	323,46	82,94	54,5	37,2	68,25

Ces tableaux montrent que les objectifs de reboisement en ce qui concerne les plantations d'enrichissement ont été largement dépassés au niveau de toutes les Forêts Classées FC. Quant aux plantations en plein et aux plantations de délimitations, les taux de réalisation sont globalement satisfaisants (environ 75 % pour les plantations en plein et 68 % pour les plantations de délimitation). L'écart constaté entre les prévisions et les réalisations des plantations en plein est dû aux nombreuses pannes enregistrées par les bulldozers loués pour les travaux de préparation des sites. Ceci n'a pas permis de défricher toutes les superficies prévues pour être plantées.

Au total, 8 932 ha de plantations d'enrichissement, 323,46 ha de plantation en plein et 37,2 km de plantation de délimitation ont été réalisés.

321 Réalisation les infrastructures d'aménagement forestier

Dans le cadre de cette activité, il est prévu la réhabilitation des pistes forestières. Au cours de l'année, les études techniques relatives à la construction des pistes de 1^{ère} et 2^{ème} catégories ont été

achevées. Les DAO relatifs à la réalisation de ces infrastructures ont été élaborés et approuvés par la BADEA après la prise en compte de ses observations. Ce dossier comprend trois lots à savoir :

- Lot 1 : 73,25 km (piste Agbassa-Igbèrè longue de 45,25 km ; piste Agbassa-Alafiarou longue de 28,00 km) ;
- Lot 2 : 135 km (piste Kpakpaliki-Fleuve Ouémé longue de 75,00 km piste Manigri-Fleuve Adjiro longue de 60,00 km) ;
- Lot 3 : 89,45 km (piste Fleuve Ouémé-Assahou-Idadjo longue de 15,00 km, piste Loughba-frontière Togo longue de 20,00 km piste Banon-Grand Mont Kouffè longue de 44,35 km ; piste Banon-fleuve Adjiro longue de 10,10 km).

Au total, il est prévu la réhabilitation de 297,7 km de piste de 1^{ère} et 2^{ème} catégories pour la traversée des massifs forestiers et le désenclavement de certains villages. Il reste l'obtention du bon à lancer avant le lancement des DAO. En attendant l'aboutissement de l'Appel d'Offres pour la construction définitive des pistes, 60 km de pistes intérieures dans la FC d'Agoua (zone Moro) ont été entretenus.

322 Entretien des plantations installées par le Projet

Par rapport à cette activité, les travaux de 1^{er} et 2^{ème} entretiens ont été réalisés pour les plantations (enrichissement comme en plein) 2003, 2004 et 2005 conformément aux contrats signés avec les Comités. Au total, 13 824 ha de plantation d'enrichissement (4 892 ha en 2004 et 8 932 ha en 2005) et 907,76 ha de plantation en plein (dont 403,8 ha en 2003, 180,5 ha en 2004 et 323,46 ha en 2005) ont été entretenues. Ces travaux portent à 4 le nombre d'entretiens réalisés pour les plantations 2003 et 2004 et à 2 celui des entretiens réalisés sur les plantations 2005.

323 Confection des supports audiovisuels pour l'animation villageoise

Des supports audio visuels ont été confectionnés dans le cadre de la réalisation des émissions de radio et télévision sur différents thèmes d'animation qui ont été diffusés sur les antennes des radios de proximité. Les thèmes abordés sont les feux de brousse, les organes de cogestion et le zonage des massifs forestiers.

Par ailleurs, des cahiers de village ont été élaborés pour 34 villages. Ces cahiers font une synthèse des données historiques, physiques et socio-économiques sur chaque village ainsi que les potentialités pour leur développement. Ils sont actuellement en cours d'édition et seront mis à disposition des partenaires en 2006.

324 Réalisation du dénombrement de la faune sauvage avec un plan de tir

Dans le cadre de cette activité, les équipes de terrain ont été formées sur la méthodologie de comptage selon la méthode d'Indice Kilométrique d'Abondance adoptée par le Projet en 2004. Quinze tracés ont été matérialisés en mars 2005 dans les 3 FC et le suivi réalisé sur ces 15 tracés. En juin 2005, 25 nouveaux tracés ont été installés et un second comptage a été réalisé sur les 15 premiers tracés. Enfin le 3^{ème} suivi de la faune a été réalisés sur l'ensemble des 40 tracés IKA

installés en décembre 2005. Les fiches de comptages ont été dépouillées et les résultats restitués aux cadres du Projet. Les observations directes et les indices de présence de la faune permettent de penser que des actions de conservation de la faune entreprises ont commencé par donner des résultats intéressants.

325 Les couloirs de transhumance et les zones de pâturage dans les 3 massifs

Dans le cadre de cette activité, les données préliminaires en matière de pastoralisme à savoir : la localisation des points d'abreuvement, les principaux campements peulh, les couloirs de transhumance ont été collectés au niveau des axes Bétérou-Agbassa, Bétérou-Manigri et Manigri-Bantè. De même, des comités de gestion des parcours naturels ont été installés. Le rapport de collecte de données est disponible. Il reste quelques données quantitatives dont la collecte est prévue pour la grande saison sèche de 2006.

Les données géoréférencées sur les couloirs de transhumance sont en cours de traitement à la CIC du Projet pour l'édition des cartes, étape nécessaire à l'adoption des couloirs de transhumance. L'édition des cartes de couloirs de transhumance n'étant pas achevée, il n'est pas possible de matérialiser sur le terrain les couloirs de transhumance.

Enfin, l'amélioration du pâturage naturel dans les zones de parcours à consister a allumer des feux précoces dans les zones de parcours naturels. Les feux précoces généralisés ont été allumés dans toutes les FC y compris les zones de parcours naturels (soit environ 3 631 381 ha) par les CVC.

33 Projet Bois de Feu Phase 2

En dehors des activités prévues dans le cadre de la gestion des plantations domaniales des périmètres de reboisement, la plupart des tentatives de mise en œuvre de la planification de 2005 ont été sans succès. Selon l'évaluation faite, c'est surtout les travaux d'ordre administratif qui ont connu les plus forts taux de réalisation.

Les dépouillements des offres issues des DAO lancés n'ont pas tous permis d'aboutir à la sélection définitive des prestataires à cause du temps relativement long qu'a nécessité la procédure de passation des marchés. C'est le cas pour les dossiers de l'assistance technique, de schémas directeurs d'approvisionnement en bois – énergie et du manuel de procédures administratives, financières et comptables. Les termes de références élaborés pour une série d'activités n'ont également pas pu être mis en œuvre étant donné que les prestataires de service n'ont pu être sélectionnés avant la fin de l'année.

331 Résultats obtenus : Niveau global de réalisation du PTA 2005

En prélude à l'élaboration du PTA 2006, un atelier a été organisé pour évaluer le niveau de mise en œuvre des activités a gravement perturbée par les conditions difficiles de travail caractérisées par une absence quasi-totale de matériels roulants. Cependant, quelques activités ont connu un début d'exécution. Il s'agit de :

- la gestion des plantations domaniales de bois de feu sur les périmètres de reboisement de la Lama (Toffo), Pahou, Ouèdo et Sèmè. Il en a résulté, entre autres, le reboisement de 132 ha, l'entretien et la protection de 509 ha de jeunes plantations et l'exploitation de 598 ha dont les détails sont présentés au point 3.1.2.2 du présent rapport.
- la poursuite du processus de recrutement des cabinets/bureaux de prestation de service par la transmission au FAD pour avis, des résultats du dépouillement des offres faites suite au lancement des DAO concernant, l'un la réalisation de l'inventaire forestier national et l'autre l'élaboration des Schémas Directeurs d'Approvisionnement en bois – énergie (SDA). Un avis de non objection a été obtenu du FAD pour le dossier relatif à l'inventaire forestier national et la signature de son contrat est en cours. L'avis du FAD est toujours attendu pour celui du SDA.
- l'élaboration d'un document de base pour la sélection des zones d'intervention prioritaires du Projet afin d'éviter le saupoudrage des actions sur le terrain et/ou la duplication;
- la contractualisation pour la production de 323.500 jeunes plants avec quatre (4) groupements de pépiniéristes au niveau de l'Antenne Sud ;
- la planification des activités de gestion des périmètres de reboisement au titre des deux semestres de l'année ;
- l'élaboration et la validation des Termes de Référence (TDR) pour la mise en œuvre de quelques activités planifiées et l'identification des prestataires potentiels.

Les détails de l'évaluation faite des activités menées sont présentés en annexe n° 1 du présent rapport

332 Gestion des plantations domaniales

La gestion des plantations domaniales des périmètres reboisement de la Lama (Toffo), Pahou, Ouèdo et Sèmè a permis d'y organiser les travaux prévus par leurs plans d'aménagement respectifs.

Il s'agit notamment de:

a) Exploitation forestière

Les différents produits obtenus de cette activité sont : les poteaux, les perches, les stères, les fagots et les billes. Le tableau ci-dessous présente la synthèse de leurs niveaux de réalisation.

L'analyse du tableau ci-dessous, montre que :

Le périmètre de Pahou vient en tête pour la production de stères, suivi de très près par celui de la Lama mais bien loin devant les deux autres périmètres. Des productions marginales de perches sont réalisées à Sèmè et Pahou. Le périmètre de Ouèdo, quant à lui détient le record de production des fagots avec une proportion de 99% de l'ensemble des périmètres.

L'écoulement des produits s'est réalisé sans grande difficulté car la demande est forte et les prix pratiqués par le Projet sont aussi incitatifs. Ce n'est que sur le périmètre de la Lama qu'il a été enregistré un stock résiduel relativement important de produits constitué de 13% de sa production de stères, ceci à cause de la non praticabilité des voies en toutes saisons et de l'éloignement de ce site du grand centre de consommation qu'est la ville de Cotonou.

Tableau n° 23 Point de l'exploitation forestière

Périmètre	Références des Parcelles	Superficie (ha)		Nature Produits	Essences	Stock Début d'année	Production 2005	Stock Total	Stock au 31/12/05
		Total	Exploitée						
Sèmè	PK18/4; H4; PK18/6; B2a; L; PK18/5; PK12/2a	149,2	67,05	Stères	Aa/Ec	0	643	643	9
				Fagots	Aa/Ec	0	600	600	0
				Perches	Ec	0	621	621	70
				Poteaux	Aa/Ec	0	40	40	12
				Stères brindilles	Aa/Ec	0	215	215	0
Lama	93/9 ; 93/3 ; 90/6 ; 90/3 ; 90/12 ; 90/10 ; 90/01 ; 90/09 ; 91/1a ; 91/05 ; 91/13 ; 91/16 ; 91/19 ; 95/02 ; 88/01 ; 92/18,90/11	363,8	340,01	Stères	- Aa/ Tg	1426	2280	3706	300
				Perches	-Tg/Cs	0	550	550	0
				Poteaux	- Tg	300	286	586	16
				Billes	- Tg	0	400	400	30
Pahou	88/1 ; 90/04 ; 87/10 ; 90/01 ; 87/11	85,6	60	Stères	Aa/Ec	20	2430	2450	1
				Stères brindilles	Aa/autres	0	164	164	21
				Fagots	Aa	160	140	300	0
				Perches	AA	0	280	280	0
				Poteaux	Ec	0	5	5	0
Ouèdo	17 ; AP ; 16 ; 12 ; 5	762,8	598,3	Stères	Aa/Ec	0	108	108	1
				fagots	Aa/Ec	4320	79410	83730	450
TOTAL DES PERIMETRES		1361,4	1065,36	Stères	Aa/Ec/autres	1446	5461	6907	401
				Stères brindilles	Aa/Ec	0	379	379	21
				Fagots	Aa/Ec	4480	80150	84630	450
				Perches	Ec/ Tg	0	1451	1451	0
				Poteaux	Ec/Tg	300	331	631	28
				Billes	Tg	0	400	400	30

Note : Aa : *Acacia auriculiformis* ; Ec : *Eucalyptus camaldulensis* ; Tg : *Tectona grandis* ; Cs : *Cassia siamea*

Le tableau qui suit, fait un bilan sommaire des coûts des différents travaux menés au titre de l'exploitation forestière et des résultats obtenus, indique que lesdits travaux ont consommé environ 35,5% des recettes enregistrées. Cette estimation ne tient compte ni de la valeur d'acquisition de la matière première, ni des autres frais engagés pour la gestion des périmètres exploités. La marge de manœuvre qui s'offre mérite par conséquent d'être améliorée à travers les mesures d'assainissement mises en œuvre et qui doivent être renforcées.

b/ Régénération des parcelles exploitées

b1/ Régénération naturelle

Aucune parcelle n'a pu être régénérée naturellement malgré l'exploitation, à Pahou et Ouèdo de parcelles plantées avec *Acacia auriculiformis* en 2004 et 2005. Cette situation traduit le recul pris par rapport à ce mode de régénération qui, bien qu'économiquement rentable, connaît pour le moment quelques difficultés de maîtrise au stade des opérations successives de dépressage.

b2/ Régénération artificielle

La régénération artificielle (reboisement) a lieu sur les périmètres sur une superficie de 132,53 ha comme l'indique le tableau 3. Le taux de réalisation est de 88% par rapport aux prévisions faites. La réalisation complète a été surtout entravée par les aléas climatiques et le manque de moyens roulants pour le transport.

Tableau n°24 : Point des activités de plantations

Périmètres	Parcelles		Réalizations des activités (ha)							Coûts des activités (H,j)											TOTAL COÛT (FCFA)	
	N°	Sup (ha)	Défriche-ment (ha)	Dégage-ment (ha)	Piquetage (Ha)	Trouaison (ha)	Mise en terre (Toutes essences)		Regarnissage (ha)	Défrichement	Dégagement	Piquetage	Trouaison	Mise en terre	Regarnissage	Confect piquets	Chargement	Distribution	Transport	Chef Equipe		TOTAL
							Nbre plants	Sup (ha)														
Lama	91/22, 91/23, 91/25, 91/19, 90/07	125,5	56,1	0	76,35	46,15	57680	46,15	0	1170	0	461	231	231	0	244	81	231	400	239	3288	2.421.100
Pahou	87/11, 93/01, 87/10	70,8	10,06	5,66	41,2	39,29	43220	39,29	0	356	76	244	118	116	0	115	46	116	0	111	1298	964.100
Sèmè	PK18/4, PK12/4a, B2, K4	84,6	40,73	45,34	34,48	34,48	56300	33,78	16,3	1142	299	270	101	100	141	97	110	99	0	131	2490	1.808.500
Ouèdo	AP, 93/E	25,5	0	0	12,5	12,5	17808	13,5	1,7	0	0	141	0	37	0	117	0	38	0	49	382	291.900
TOTAL		306,4	106,89	51	164,53	132,42	175008	132,53	18,3	2668	375	1116	450	484	141	573	237	484	400	530	7458	5.485.600

L'analyse de ce tableau n°20 ci-dessus, fait ressortir que les recettes issues de l'exploitation des produits forestiers n'ont pas couvert les dépenses engendrées par la gestion des périmètres de reboisement. Cette situation qui pourrait s'expliquer, entre autres, par le poids des charges de gardiennage et de celles liées aux entretiens des jeunes plantations mérite d'être diagnostiquée en profondeur en vue de rentabiliser la gestion des périmètres de reboisement.

Enfin, le bilan technique ci-dessus fait du PPBF2, indique que, jusqu'à la fin de l'année 2005, les activités du Projet n'ont pas réellement démarré malgré la mise en place du personnel nécessaire et l'obtention du premier décaissement de fonds du FAD en janvier 2005. Toutefois, l'année 2005 a permis au Projet d'organiser la sélection d'au moins quatre (4) de ses consultants.

Conclusion et perspectives

Au cours de l'année 2005, une série d'indicateurs de certaines activités ont été exécutés à environ 50% par la Direction des Forêts et ses structures déconcentrées malgré les conditions financière particulièrement difficiles. En effet, au sujet des activités de contrôle et de mise en œuvre des politiques et stratégies en matière des fonctions régaliennes, la régression des délits forestiers, l'augmentation des recettes issues du contrôle et des taxations montre l'importance du travail qui est abattu au cours de l'année 2005. Par ailleurs, comme tous les 1ers juin, la 21^{ème} Journée Nationale de l'Arbre a permis de mettre en terre au total **170 01** plants toutes essences confondus contre **277 344** en 2004 et **184466** en 2003.

Au niveau des projets, Centres sous tutelle il est à noter une progression importante dans la mise en œuvre des programmes et politiques de gestion des ressources naturelles.

Au cours de l'année 2005, le Projet PAMF a poursuivi la mise en œuvre des plans simples de gestion des massifs forestiers et les grandes bases du zonage des massifs ont été réalisées avec la finalisation du premier draft de PAP pour la Forêt Classée d'Agoua.

Par contre pour ce qui concerne le PGFTR, la mise en place tardive des fonds et quelques insuffisances relevées au niveau de l'équipe centrale et départementale non encore familiarisée aux procédures et à l'outil de planification ont, dans une large mesure, affecté les résultats de cette deuxième année de mise en œuvre de la composante forestière du PRSC. Cependant, une série de tâches ont-elles été accomplies allant des séances d'information et d'échanges à l'intention des collectivités décentralisées sur la gestion participative des ressources naturelles, les boisements en milieu urbain ainsi que la disponibilité des semences de qualité et la proposition de nouvelles mesures fiscales relatives aux taux des taxes et redevances en matière d'exploitation, de commerce et de contrôle des produits forestiers.

Enfin pour les réalisations du Projet Bois de Feu phase 2 il faut noter sur le plan technique que, jusqu'à la fin de l'année 2005, les activités du Projet ont connu un démarrage très timide malgré la mise en place du personnel nécessaire et l'obtention du premier décaissement de fonds du FAD en janvier 2005. Un travail très important reste à faire à ce niveau afin de donner un dynamisme à la coordination pour atteindre les objectifs du Projet.

